Communiqué de Presse

Le service Les Opticiens Mobiles® désormais disponible dans la Vienne L’Opticien Mobile Alexandre Aujoux propose un nouveau service de proximité en santé visuelle pour les habitants de Poitiers, Chauvigny, Montmorillon et des communes alentour.

Poitiers, le 27 septembre 2021 l Les Opticiens Mobiles, 1erréseau national d’opticiens spécialisés pour intervenir sur les lieux de vie et de travail des personnes actives comme des personnes fragiles (Grand Âge et Handicap), annonce ce jour le déploiement de son service dans le département de la Vienne (soit dans les villes de Poitiers, Chauvigny, Montmorillon mais également sur l’ensemble des communes alentour). Un nouveau service optique de proximité permettant aux habitants du territoire de bénéficier d’un professionnel de santé à domicile, sur rendez-vous. Pour assurer ce service, l’Opticien Mobile Alexandre Aujoux se déplacera, avec tout le matériel nécessaire à sa prestation, chez les particuliers, dans les établissements médico-sociaux (Ehpad), les résidences services seniors, et les entreprises du département.

Originaire de la Vienne, Alexandre Aujoux grandit à proximité 

de Poitiers où il obtient son BTS Opticien-Lunetier. Il poursuit

ensuite son cursus avec une spécialisation en contactologie et

en management de l'optique. Après 15 ans d'expérience en

tant que responsable de magasin, Alexandre Aujoux souhaite

sortir de sa routine professionnelle et (re)mettre au cœur de

son activité sa passion pour l'optique, l'humain et la

bienveillance. Fort d’un désir d’entreprendre en mobilité, il

décide de rejoindre l'aventure Les Opticiens Mobiles.

« Ce qui m'enrichit, tant professionnellement que

personnellement, c'est de rendre un véritable service aux

porteurs de lunettes et de participer à leur bien-être en leur

offrant un meilleur confort visuel. » Alexandre Aujoux.

Les avantages du service proposé par Les Opticiens Mobiles sont nombreux :

● + de confort : Équipé d’un large choix de montures et de tout le matériel professionnel de prises de mesure, l’Opticien Mobile installe un espace vision complet sur le lieu de rendez-vous.

● + de sérénité : L’Opticien Mobile s’occupe de tout : du bilan visuel jusqu’à l’adaptation de l’équipement en passant par la prise en charge sécurité sociale et mutuelle.

**●** + de sécurité : L’Opticien Mobile est le seul opticien itinérant de son secteur à être certifié « NF Services aux personnes à domicile » par l’AFNOR. 

L’intervention de l’Opticien Mobile se déroule en 5 étapes :

1. Prise de rendez-vous sur le site www.lesopticiensmobiles.com ou par téléphone via le numéro national au 04 82 90 49 82 (appel non surtaxé), ou encore directement auprès de l’Opticien Mobile au 07 55 63 09 46 ou par mail aaujoux@lesopticiensmobiles.com ;

2. Déplacement au choix de la personne avec l’ensemble du matériel professionnel ;

3. Vérification et contrôle systématique de la correction et adaptation si nécessaire ;1

4. Conseil et accompagnement personnalisés : choix de la monture, choix des verres et prises de mesures ; 5. Livraison, ajustage de l’équipement et mise en situation par l’Opticien Mobile sur le lieu de vie.



Avec la crise sanitaire que nous traversons, l’optique à domicile prend plus que jamais tout son sens. Il s’agit d’un service précieux, d’autant plus dans le contexte actuel, en ce qu’il permet d’éviter tout à la fois les déplacements et les lieux collectifs accueillant du public. L’Opticien Mobile respecte un protocole sanitaire strict en adéquation avec les mesures gouvernementales pour assurer leur sécurité comme celle de leurs clients et de leurs entourages.

A propos de la société Les Opticiens Mobiles

Les Opticiens Mobiles® est le 1er réseau national d’opticiens spécialisés pour intervenir sur les lieux de vie et de travail des personnes actives comme des personnes fragiles (Grand âge et Handicap) : à domicile, en établissements et services médico-sociaux (Ehpad) ou de santé, en résidences services pour seniors, et en entreprises. Créée en 2015 à Lyon par Matthieu Gerber, l’entreprise compte une centaine de collaborateurs.trices, dont 80 opticien.ne.s mobiles présents partout en France, qui couvrent tous les besoins du porteur : lunettes correctrices, lunettes solaires, lunettes de protection et de sécurité, basse vision, lentilles et accessoires. La raison d’être des Opticiens Mobiles est de répondre à un enjeu de santé majeur : garantir une bonne santé visuelle, pour toutes et tous, quel que soit l’âge, le mode et le lieu de vie, et la capacité ou la volonté de se déplacer.

Site web : https://www.lesopticiensmobiles.com/

LinkedIn: https://www.linkedin.com/company/les-opticiens-mobiles/

Contacts presse – Agence LEON

Laura PALIERNE – Fiona THOMAS

laura@agence-leon.fr – fiona@agence-leon.fr

06 11 98 00 47- 06 61 73 98 18

1 Dans le respect du décret n° 2016-1381 du 12 octobre 2016 relatif aux conditions de délivrance de verres correcteurs ou de lentilles de contact oculaire correctrices et aux règles d’exercice de la profession d’opticien-lunetier